

municipalité de
st-adolphe d'howard
canton d'howard, québec

note:

La zone RB-1 est décrite comme suit:

- a) Partie du lot 3 (Rang VI) située entre la rive sud du Lac St-Joseph et le côté nord de la rue numéro 3 A-8 bornée à l'est par la ligne de division des lots 2 et 3 et à l'ouest par la ligne de division des lots 3 et 4.
- b) Partie du lot 4 (Rang VI) située entre la rive sud du Lac St-Joseph et le ruisseau au sud du Mont Howard (coulant de l'ouest vers l'est), bornée à l'est par la ligne de division des lots 3 et 4 à l'ouest par la ligne de division des lots 4 et 5.
- c) Partie du lot 5 située au sud de la rive sud du Lac St-Joseph, bornée au sud par une ligne de 90 degrés de la ligne de division des lots 4 et 5. Ladite ligne étant située à un point distant de 1,700 pieds de la rive sud du Lac St-Joseph.

(Non inclus dans les zones ci-haut décrites, tous les terrains de ladite zone faisant partie des lots 3 et 4 égoûtant vers le ruisseau et où la rue du monte-pente (3A-8). Ces lots font partie de la zone RC-1).

légende

----- limite de la municipalité

==== limites de zones et secteurs

approuvé par

Marcel Godin
maire

Le 26 octobre 1976

Lise Villeneuve
secrétaire trésorier

préparé par

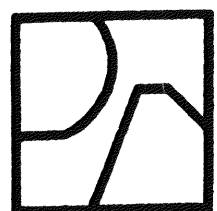
luc titlley c.p.u.q.

amendements

règlement no.	date
134 (zone RI-1)	26/10/77
141 (zone RA-5)	2 /10/78
173 (zone VI-1)	21/01/83

plan de zonage

ce plan fait partie intégrante du règlement no. 127



Daniel Arbour
& Associés Inc.
Experts conseils
urbanisme
aménagement régional

28 août 1976

échelle = 1:25,000

